

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

## SOUS-AMENDEMENT

N ° II-1895

présenté par  
Mme Magnier et M. Morel-À-L'Huissier  
à l'amendement n° 1504 de la commission des finances

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 45, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.